

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Band: 2 (1995)
Heft: 1

Buchbesprechung: Discipline: usages, figures [sous la dir. de Michel Porret]

Autor: Sardet, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MICHEL PORRET (DIR.)

DISCIPLINE: USAGES, FIGURES.

EQUINOXE, REVUE ROMANDE DE SCIENCES HUMAINES, NO 11, GENÈVE 1994, 230 P., FS 20.-

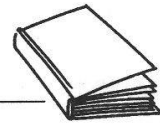
La dernière livraison de la revue *Equinoxe* est consacrée aux usages et figures de la «discipline». Quinze intervenants – presque tous genevois – ont participé à ce numéro coordonné par Michel Porret. Onze contributions – dont six d'histoire purement genevoise – charpentent le dossier en trois volets: le premier rappelle les «valeurs fondatrices» de la «discipline» à travers la médecine, la religion et le droit. Les «usages anciens» font l'objet du deuxième volet fortement centré sur Genève, mis à part une étude sur l'Inquisition envisagée à partir de la littérature. Les contributions touchent alors l'organisation de l'hôpital genevois, la discipline familiale dans la pastorale genevoise, les lois somptuaires genevoises et la maîtrise juridique de l'espace genevois.

Enfin, les «usages modernes» depuis le XIXe siècle permettent d'ouvrir les dossiers de l'instruction publique, la transformation de la protection de l'enfance en système de «correction» et les enjeux de la coercition sexuelle en Chine depuis le XVIIe siècle. Deux entretiens encadrent brillamment les contributions: l'un centré sur la place à donner au concept de «seuil de tolérance» dans une réflexion sur la discipline, l'autre portant sur les liens entre droit pénal et discipline. Enfin, un essai d'un praticien de l'action sociale prend position sur l'émergence de nouvelles formes de coercition sociales dans l'espace démocratique.

L'enjeu déclaré du numéro consiste à souligner les ambiguïtés de la «société disciplinaire», en considérant la «discipline» entre répression et liberté (raisonnable?). Un tel projet signifie que

la discipline – en tant que système de conduite des actions humaines – est condition de la réactualisation perpétuelle du contrat social qui fonde notre démocratie. Il est bon de le savoir et de le redire aux citoyen(ne)s de ce pays. Les travaux présentés en témoignent, même si la plupart des recherches qui nous sont offertes s'inscrivent assez loin du combat mené en son temps par Michel Foucault, référence incontournable de ce débat. Il faut souligner d'ailleurs que l'insistance portée par le philosophe français sur le système coercitif bourgeois – qui peut fort bien être remis en cause comme le fait la critique raisonnée menée par Frank Dikötter sur le concept d'ars erotica chinois – ne suppose aucune opposition de fond avec la thèse défendue par Michel Porret. Foucault avait bien inscrit son «quadrillage des corps» dans le fonctionnement même du «libéralisme bourgeois». Il déclarait sans équivoque que la «discipline, c'est l'envers de la démocratie» (*Les Nouvelles littéraires*, Paris 1975) et en ce sens, elle lui colle à la peau.

Foucault se distinguait – ce fut sa grandeur – dans un combat ouvert avec le système politique en place. Aujourd'hui – et la nature des textes proposés dans ce numéro d'*Equinoxe* ne le dément pas – il semble bien qu'il ne reste plus guère de traces d'un combat qui puisse s'y apparenter, au coeur d'une «société consensuelle» – précisément par le poids de la discipline – où l'ordre de la consommation dénoncé aussi par Foucault, allié à des formes moins grossières que la prison, a su captiver les acteurs. A tort ou à raison, Foucault, par son entreprise et son action sur le terrain, demandait un autre contrat social. Le contrat social, dont il est question ici, ne se discute pas. Dommage. On accepte l'idée qu'avec les transformations des conceptions juridiques (passage du droit-



devoir au droit-liberté selon le bel article de Bénédicte Winiger) et des sensibilités depuis le XVIIIe siècle, la discipline se fait aussi – et autant – «génératrice de progrès et de liberté» (p. 17) que de contraintes. Un tel positionnement modifie – par rapport à la problématique de Foucault – probablement radicalement la portée du discours de l'historien dans le fonctionnement même du système politique contemporain; mais nous ne sommes plus en '68, comme chacun le sait, et la discipline historique se veut nuancée, complexe, relativiste – sûrement pas combattante. Il est frappant de voir combien l'intéressante prise de position de Miguel Norambuena détonne par rapport au reste de l'ouvrage: il est «psy» et participe à une action sociale quotidienne (hébergement d'urgence à Genève)...

Afin de lever toute équivoque sur la nature de mon propos, je dirai que j'avais cinq ans en 1968 et mon discours ne doit pas être pris pour de la «nostalgie-camarade». Ce serait plutôt un constat glacé auquel – en tant qu'historien – je n'échappe en aucune manière.

Frédéric Sardet (Yverdon-les-Bains)

DIRK BARGHOP
FORUM DER ANGST
EINE HISTORISCH-ANTHROPOLOGISCHE STUDIE ZU VERHALTENSMUSTERN VON SENATOREN IM RÖMISCHEN KAISERREICH

CAMPUS, FRANKFURT 1994, 226 S., DM 68.–

Gegen die bisher in der Geschichtsschreibung gemachten Versuche, das Phänomen *Angst* zu fassen, grenzt Barghop seine Untersuchung ab, und er distanziert sich insbesondere von Delumeaus *Angst im Abendland* (2 Bde., Reinbek bei Hamburg 1985): «Der Historiker betriebe nichts

anderes als Geschichtsmetaphysik, würde er <die> Angst, <die> Furcht, <die> Weltangst, <die> Angstneurose oder <die> Phobie als Produkte eines philosophischen beziehungsweise klinischen Diskurses mit der Aura eines transhistorischen oder, wie Paul Veyne es nennt, natürlichen Objektes umkleiden. [...] Die ahistorische Setzung eines natürlichen Objekts hat [...] unweigerlich zur Konsequenz, dass der Historiker nur noch nach der <Haltung> der Gesellschaften zu seinem Untersuchungsobjekt fragen kann.»

(S. 33) Dagegen stellt der Autor das Konzept der Angst als einer «anthropologischen Kompetenz», und er analysiert sie als «<gesichtslose Virtualität>, die erst im Rahmen eines geschichtlichen, kulturellen oder sozialen Kontextes ihr jeweils ganz spezifisches Profil erhält». (S. 36)

Barghop legt zugleich auf überzeugende Weise dar, dass Angst als solche historisch nicht zu erfassen ist: Sie ist immer Teil, wird nie selbst zum Objekt von Diskursen oder Praktiken. Historisches Untersuchungsobjekt kann deshalb nicht die Angst, sondern können nur Diskurse und Praktiken sein, aus denen sich «Dispositionen-für-Angst» ergeben.

Die hier skizzierte Ausgangsposition wird als Einstieg in den breit angelegten theoretisch-methodologischen Teil des Buches entwickelt. In den zwei folgenden Kapiteln operationalisiert der Autor den Begriff der «Disposition-für-Angst» am Beispiel der gesellschaftlichen Gruppe der römischen Senatsaristokratie: Er geht aus von der Definition ihres sozialen Feldes als «Figuration interdependenter Menschen» (Elias), die er hinführt zu einer Erfassung der Selbstkonstitution römischer Senatoren in ihrer zweifachen Objektivierung in den Institutionen und in den Leibern (Bourdieu). Das senatorische Subjekt konstituiert sich zum einen unter den (institutionellen) Bedingungen der senatorischen Figuration, zum andern in